Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20261028-CC_2026_10_N155-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 28 octobre 2026 – 19 heures

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon.

PRÉSENTS : Sophie AUTRET - Éric GRALL - Stéphane RIOU - Marie-Josée CAROFF - Michèle QUEAU - Véronique LE BOULCH - Jean-Michel SEVERE - Éric LE BOUR - François ROUE - Karine LE JEUNE - Éric MIOSSEC - Mélanie YVEN - Gildas BERNARD - Marie-Pierre ABARNOU - Pascale BOU LAHDOU - Gilbert CHAPALAIN - Stéphane CLOAREC - François MOAL - Anne DANIELOU - Jean-Luc BONIS - Myriam BERNARD - Hervé GAUCHER - Jacques EDERN - Jacques PONTU - Thierry GAUDEC - Jocelyne PINVIDIC - Joseph QUEMENER - Guy LE DUFF - Stéphanie DUMONT - Catherine GOURMELON - Thierry MOAL - Gilles GOMBERT - Roger BOSSARD - Emmanuelle RENAUD - Éric LE DUFF - Hervé JEZEQUEL - Bruno CORILLION - Carole AUTRET – Paul GOARANT lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Marlène ILHEU (pouvoir à Éric LE DUFF), Marc SIMON (pouvoir à Pascale BOU LAHDOU), Maël SAILLOUR (pouvoir à Véronique LE BOULCH), Frank COCAIGN (pouvoir à Sophie AUTRET), Anne-Sophie KERBRAT (pouvoir à Carole AUTRET)

Date de la convocation :	**Membres du Conseil :**	**Présidence de séance :**
22 octobre 2026	En exercice : 44	Stéphane CLOAREC
Date d'affichage :	Présents : 39	**Secrétaire de séance :**
22 octobre 2026	Votants : 44	Gildas BERNARD

Délégation au Président

Numéro d'ordre	**Nomenclature**	**Rapporteur**
CC-2026-10-N155	5.4	Gildas BERNARD

Le Conseil Communautaire, lors de sa réunion du 6 mai 2026, a délégué au Président, pour la durée de son mandat, un certain nombre de ses attributions ; il est rendu compte, à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire, des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

ARRETES DE MARCHES PUBLICS :
Arrêté RES-n°2026.08.24-67, accord-cadre mono-attributaire
Arrêté RES-n°2026.08.24-68, accord-cadre mono-attributaire
Arrêté RES-n°2026.08.24-69, accord-cadre
Arrêté RES-n°2026.08.24-70, achat véhicule neuf ou d'occasion : 52.765,93 euros
Arrêté RES-n°2026.08.24-71, rénovation Jardin Delaselle phase : 260.292,88 euros
Arrêté RES-n°2026.08.24-72, fourniture repas : 30.340,08 euros
Arrêté RES-n°2026.08.24-73, marché d'assistance à maitrise d'ouvrage : 51.870,00 euros
Arrêté RES-n°2026.08.24-74, renouvellement du réseau d'assainissement : 359.459,88 euros

ARRETES AIDE AUX TRAVAUX DANS LE CADRE DE L'OPAH :
Arrêté N° 2026/22/PATH, aide à l'adaptation : 500 euros
Arrêté N° 2026/23/PATH, aide à l'adaptation : 448 euros
Arrêté N° 2026/24/PATH, rénovation énergétique : 1.500 euros
Arrêté N° 2026/25/PATH, aide à l'adaptation : 714 euros
Arrêté N° 2026/26/PATH, aide à l'adaptation : 1.000 euros

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (DIA) :
Du 25/06 at 20/10 : 220 DIA

Le Président
Stéphane CLOAREC

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD